

**POUR EMBELLIR ET SÉCURISER  
LE PASSAGE DES LINGÈRES,**

**1 SEUL CLIC SUFFIT :**

**[WWW.BUDGETPARTICIPATIF.PARIS](http://www.budgetparticipatif.paris)**

**Du vendredi 16 septembre au dimanche 2 octobre, vous êtes invités à voter EN LIGNE sur les projets parisiens et d'arrondissement qui vous sont soumis dans le cadre du "Budget Participatif" de la Ville de Paris.**

**Pour le 1er arrondissement, le projet n°5 intitulé "*Réaménager et sécuriser le passage des Lingères*" vous concerne très directement puisqu'il consiste à requalifier et végétaliser le passage entre la place Marguerite de Navarre et la rue Berger de sorte qu'il ne soit plus un "point noir" en termes d'insécurité et de souillures diverses.**

**L'éligibilité dans le cadre du Budget Participatif de cet aménagement réclamé de longue date par des habitants et des commerçants constitue une occasion unique pour les riverains et les usagers du passage des Lingères de pouvoir enfin faire financer la sécurité piétonne à laquelle ils ont droit.**

**Mobilisez-vous pour voter en ligne – et faire voter en ligne autour de vous – jusqu'au dimanche 2 octobre dans le cadre du Budget Participatif de la Ville de Paris : votre participation fera la différence !**

**[www.budgetparticipatif.paris](http://www.budgetparticipatif.paris)**

**> Projet n°5**

***"Réaménager et sécuriser le passage des Lingères"***

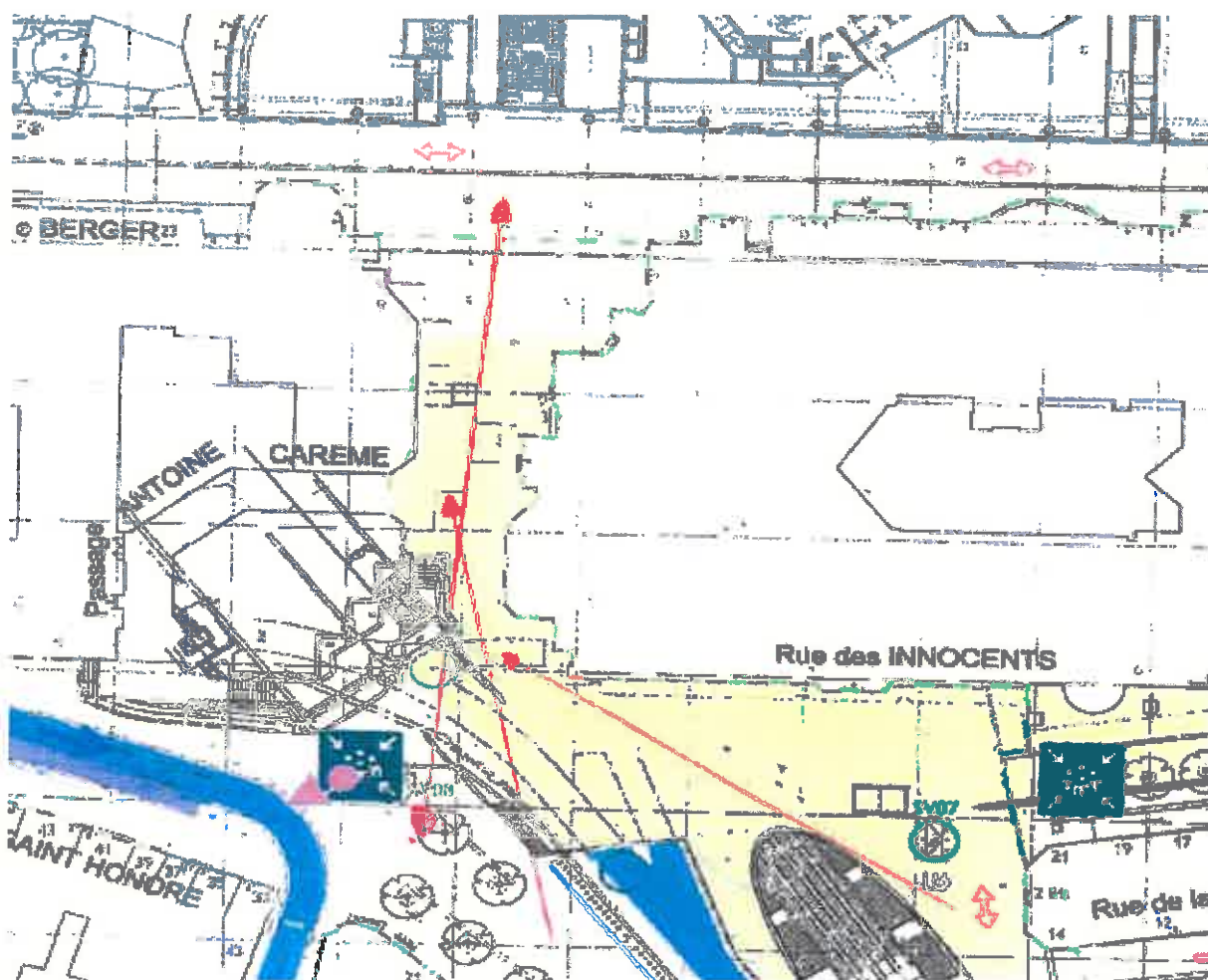
**JUSQU'AU DIMANCHE 2 OCTOBRE**

## PASSAGE DES LINGERES

Demande d'inscrire le projet de rénovation d'un axe majeur entre la place Marguerite de Navarre et l'œuvre architecturale de la Canopée coiffant le Forum des Halles rénové.

A l'aube de l'année 2017 la place Marguerite de Navarre retrouvera sa fonction première, après l'immense chantier de rénovation du quartier des Halles et l'ouverture de l'accès au RER, et génèra un flux très important de piétons par jour, soit environ plus de 35 000 personnes sortant de la gare RER située au cœur de cette place.

Plus d'un tiers de ces usagers, auquel s'ajoutera un très grand nombre de badauds venant de la rue St Honoré et de la rue des Halles, rejoindra le Forum des Halles par un axe naturel nord / sud favorisé par le passage des Lingerie (cf. plan de la place ci-dessous).



Cet axe nord/sud laisse entrevoir un passage naturel vers la Canopée, son jardin et Saint-Eustache. Mais malheureusement il semble avoir été oublié et reste le parent pauvre de cet immense projet architectural.

## Aujourd'hui – une réalité

En effet, après de nombreuses années d'abandon, le **passage des Lingères reflète le mécontentement et la peur des touristes et des habitants du quartier** qui est relayé dans les divers médias que ce soit le journal Le Figaro ou encore Le Monde, chacun dénonçant un Paris sale avec un problème d'insécurité. Tripadvisor (site internet d'origine américaine qui offre des avis et des conseils aux voyageurs) reste un grand vecteur de cette image et malheureusement le **passage des Lingères est l'illustration même de cette mauvaise réputation.**

### *Un aspect sombre et peu rassurant même de plein jour*

*(vue depuis la rue Berger)*



*(vue depuis la place Marguerite de Navarre)*

### *Une chaussée en très mauvais état, dangereuse et inesthétique*



### *Un passage très sale, malodorant et squatté*



Il est important de souligner le **caractère sale**, par les divers tags, les débris qui sont omniprésents, par l'**insalubrité** des lieux devenu un lieu d'aisance permanent, mais aussi son aspect **mal entretenu** : des pavés disjoints ou cassés, des grilles d'aération au sol défoncées et son aspect **insécuritaire** entretenu par des **zones d'ombre très importantes** favorisant le trafic de produits illicites dans divers recoins du passage qui aujourd'hui, **sans vidéosurveillance** pour dissuader les mauvaises rencontres, lui donne une réputation de « **coupe-gorge** ».

### Demain - un projet



*(cf. ci-dessus proposition d'une vue architecturale du passage des Lingères par le cabinet CEDRIN Architecture depuis la rue Berger communiqué par Mr Laborde au Comité de Suivi et membre lui-même dudit Comité de Suivi)*

Il est important de rappeler que diverses demandes de réaménagement de ce passage ont été faites à de nombreuses reprises sans succès.

Une demande pour étudier la végétalisation d'un des murs du passage a été formulée auprès de la Ville via Monsieur le Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement par le Président de l'ADRAQH et Monsieur Eric Dobler représentant de la Société Hôtelière Paris les Halles, propriétaire et exploitant du Novotel Paris les Halles, soutenu par Monsieur Nicolas Martin-Lalande adjoint au Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement en charge de la voirie et ce afin d'humaniser cet endroit.

**Mais cette demande d'étude de végétalisation doit s'accompagner d'un projet total et global comprenant ce qui suit :**



- **la réfection totale de la voirie par le changement des dalles** de sol dans la même matière que celles qui seront mises sur la place Marguerite de Navarre et dans la rue Berger permettant ainsi de donner un caractère de continuité des espaces sans rupture, **et le remplacement des diverses grilles d'aération au sol.**
- **l'aménagement d'un passage central clair** invitant le passant à rester sur un chemin défini.  
« Un espace central de sol clair réduit à la largeur de 4 mètres serait simple et efficace. Il apporte un dynamisme de passage et une atmosphère plus lumineuse. Pour un entretien facile, il pourrait être réalisé en béton matricé de lattes de bois et teinté dans la masse en beige-bois »
- **la mise en place d'une végétation guidant** le passant au début du passage des Lingères depuis la rue Berger vers la place Marguerite de Navarre et invitant aussi le passant de la place Marguerite de Navarre vers la rue Berger par un mur végétalisé accompagné de petits arbustes dans ledit passage.  
« Les petits arbres réduisent l'échelle trop imposante des bâtiments à celle du piéton, apportant là encore un apaisement. Leur nombre et implantation participent également à rythmer la promenade. **Mais si les réseaux en sous-sol ne permettent pas leur plantation en pleine terre, il existe des pots géants en acier corten ou acier peint (très robustes) qui apporteront la touche de modernité** permettant de lier les façades des bâtiments des années 80 qui entourent ce passage avec le modernisme de la Canopée. Mais il sera nécessaire d'incorporer un arrosage automatique ou de prévoir un arrosage régulier qui pourrait être assuré par le Novotel. Pour l'essence des arbres, il faut privilégier un feuillage persistant pour garder une atmosphère de promenade piétonne toute l'année. »
- **la mise en scène d'un dispositif lumineux adapté** à l'étroitesse du passage et aux façades des immeubles très sombres. « Pour ce faire la surélévation des pieds d'arbre peut être intéressante pour la mise en scène de l'espace et valoriser les arbres mais il faut adjoindre à ce dispositif un très bon éclairage nocturne pour limiter les salissures et dépôts en tout genre. Plutôt qu'un éclairage de mise en scène type barrettes lumineuses dans le passage, **il faut concevoir un éclairage "dissuasif" de type spots forts dans l'espace entre les pieds des arbres, mais pas sous les arbres** puisque c'est néfaste pour leur développement et celle de la biodiversité. »
- **La mise en place d'un éclairage des façades des bâtiments environnants** : il est certain que la façade de l'immeuble « cœur d'îlot » est très sombre et anxiogène. « Elle favorise des activités nocturnes. L'aplomb de l'immeuble rendant le lieu propice à l'arrêt, au squattage de toute sorte. Pour une efficacité totale du nouvel aménagement, il faudrait rendre ces façades de rez-de-chaussée "actives" c'est à dire, lumineuses. »  
**Et un éclairage aux pieds des façades du Novotel et la mise en valeur de son entrée secondaire** permettrait de renforcer l'éclairage mise en place aux pieds de la façade de l'immeuble d'en face tout en rassurant les clients de l'hôtel mais aussi les promeneurs qui rentreraient dans un espace clair de nuit comme de jour.
- **la mise en place, si nécessaire, de grilles** fermant i) une partie des espaces à l'aplomb de l'immeuble « cœur d'îlot ». Il est à noter qu'une issue de secours pour le parc de stationnement de l'hôtel se trouve logée dans la façade de l'immeuble « cœur d'îlot », ii) le début et la fin du passage des Lingères rendant celui-ci inaccessible la nuit et permettant de sécuriser le passage et de maintenir l'aménagement végétalisé hors vandalisme et destruction.

**Il est primordial de rendre cet endroit plus en adéquation avec la future place Marguerite de Navarre et le projet architectural de la Canopée, sachant que le passage des Lingères sera un axe majeur entre ces deux lieux restructurés et rénovés. La végétalisation d'une partie de ce passage est un message très fort de l'humanisation de l'espace urbain qui nous entoure et qui reflétera Paris demain auprès des touristes et des franciliens permettant ainsi de véhiculer une image positive du centre de Paris à leur entourage : aucun parisien ni aucun touriste ne pourrait comprendre que cette rue reste dans l'état de délabrement dans lequel elle se trouve aujourd'hui.**

**La Société Hôtelière Paris les Halles propriétaire du Novotel et acteur économique majeur du quartier des Halles ainsi que L'ADRAQH, Association pour la Défense des Riverains et l'Animation du quartier des Halles, vous demandent de bien vouloir prendre en considération notre demande et d'inscrire ce projet dans les budgets participatifs de la Ville.**